



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 58

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 220.

M. GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 220 — *Loi sur l'indemnisation des victimes de pornographie juvénile/The Justice for Victims of Child Pornography Act*.

Il s'élève un débat.

M. GOERTZEN, M. le *ministre* SWAN, M. SCHULER, M<sup>me</sup> BLADY, M. GERRARD, M. le *ministre* BJORNSON et M<sup>me</sup> MITCHELSON interviennent. M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI présente la proposition suivante :

Proposition n° 16 : Journée des cadets

Attendu :

que le Manitoba reconnaît les nombreux citoyens de cette province qui participent ou ont participé aux Cadets royaux de l'Armée canadienne, aux Cadets de la Marine royale canadienne ou aux Cadets de l'Aviation royale du Canada, lesquels contribuent de manière significative et continue au tissu culturel, social et économique de la province;

que les Cadets royaux de l'Armée canadienne ont été fondés en 1879 à titre d'« association d'exercice militaire dans les institutions scolaires » sous l'égide de la Milice du Canada, que le premier corps de cadets dans l'ouest du Canada a été établi à Portage-la-Prairie le 24 décembre en tant que 19<sup>e</sup> Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne et que la Ligue des cadets de l'Armée du Canada a été créée en 1971 afin d'établir des partenariats avec le secteur civil;

que les Cadets de la Marine royale canadienne ont été établis en 1902 sous le nom de « Boys' Naval Brigade » sous l'égide de la Ligue navale du Canada, que le premier corps de cadets de la Marine au Canada a été constitué à Winnipeg le 19 novembre 1920 en tant que 859<sup>e</sup> corps de cadets de la Winnipeg Boys Naval Brigade et que la Marine royale canadienne en est devenue partenaire en 1941;

que les Cadets de l'Aviation royale du Canada ont vu le jour en 1940 lorsque le ministre fédéral de la Défense nationale pour l'air a demandé à un groupe de citoyens distingués de constituer la Ligue des cadets de l'Air du Canada en vue d'amorcer un partenariat visant à créer le Programme des cadets de l'Air et que le premier escadron des cadets de l'Air a été établi en 1938 sous le nom de « # 6 Winnipeg Lions Air Cadet Squadron », avant l'organisation nationale;

que les trois programmes de cadets sont maintenant gérés par un seul commandant des Forces canadiennes alors que la Ligue des cadets de l'Armée du Canada, la Ligue navale du Canada et la Ligue des cadets de l'Air du Canada demeurent des organismes indépendants;

que le Manitoba apprécie les réservistes du Cadre des instructeurs de cadets des Forces canadiennes ainsi que les membres civiles de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada, de la Ligue navale du Canada et de la Ligue des cadets de l'Air du Canada qui, conjointement, offrent aux jeunes Manitobains des opportunités incommensurables grâce aux programmes des cadets de l'Armée, de la Marine et de l'Air,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager de désigner le premier samedi du mois de septembre de chaque année à titre de la « Journée des cadets » au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI, M. FAURSCHOU, M. le *ministre* BLAIKIE, M<sup>me</sup> ROWAT, MM. WHITEHEAD et MAGUIRE, M. le *ministre* BJORNSON ainsi que MM. BRIESE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

### TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N<sup>o</sup> 51) — *Loi d'exécution du budget de 2011 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2011;*

(M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK)

(N<sup>o</sup> 222) — *Loi sur le Mois de la sensibilisation aux agressions sexuelles/The Sexual Assault Awareness Month Act.*

(M<sup>me</sup> DRIEDGER)

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n<sup>os</sup> 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (T. Kenney, J. Sylvester, B. Hollier et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (N. Suga, S. Kita, G. Barley et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à construire la ligne de transmission BiPole III sur le côté est du lac Winnipeg, tracé moins coûteux et plus fiable, afin d'offrir à chaque famille manitobaine de quatre personnes des économies de 11 748 \$. (L. Kerr, R. Vermette, K. Lee et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager la reconstruction entière du barrage d'Oak Lake et du système de digues, la mise en œuvre d'un programme d'indemnisation en vue de soutenir financièrement les propriétaires de maisons d'Oak Lake Beach qui sont victimes des inondations ce printemps et la création d'un groupe de travail composé de représentants du gouvernement et de citoyens afin d'étudier des stratégies de protection visant à faire face aux inondations futures dans la région. (R. Plaisier, K. Batho, M. Plaisier et autres)

---

M. REID, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le troisième rapport du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 12 décembre 2007 (deuxième session de la trente-neuvième législature);
- le 10 mars 2008 (deuxième session de la trente-neuvième législature);
- le 8 juillet 2009 (troisième session de la trente-neuvième législature);
- le 6 juin 2011.

**Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2008;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2009;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2010;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2008;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2009;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2010;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2007-2011;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2008-2012;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2009-2013;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2010-2014;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2011-2015.

**Composition du Comité :**

Réunion du 12 décembre 2007 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. DEWAR;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M<sup>me</sup> HOWARD;
- M. MAGUIRE;
- M<sup>me</sup> MARCELINO (vice-présidente);
- M. MARTINDALE;
- M. REID (président);
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Réunion du 10 mars 2008 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M<sup>me</sup> BLADY;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. CULLEN;
- M. EICHLER;
- M. JHA;
- M. MAGUIRE;
- M<sup>me</sup> MARCELINO (vice-présidente);
- M. REID (président);
- M<sup>me</sup> SELBY;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Réunion du 8 juillet 2009 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M<sup>me</sup> BRICK (vice-présidente);
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M. MARTINDALE;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M. REID (président);
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Réunion du 6 juin 2011 :

- M. ALTEMEYER;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. BRIESE;

- M. DEWAR (vice-président);
- M. GRAYDON;
- M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. REID (président);
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. CULLEN remplace M. GRAYDON;
- M. le *ministre* STRUTHERS remplace M. ALTEMEYER.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 12 décembre 2007 :**

- M. Tom Farrell, *président*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 10 mars 2008 :**

- M. Tom Farrell, *président*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant*.

**Personne étant intervenue pendant la réunion du 8 juillet 2009 :**

M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant*

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 6 juin 2011 :**

- M. Michael Werier, *président*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant*.

**Rapports étudiés et adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2008;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2007;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2008;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2007 à 2011;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2008 à 2012.

**Rapports étudiés, mais non adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2009;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2010;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2009;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2010;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2009 à 2013;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2010 à 2014;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2011 à 2015.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

---

M. WHITEHEAD, *vice-président du Comité permanent de la Justice*, présente le deuxième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 6 juin 2011.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment and Criminal Property Forfeiture Amendment Act*;
- projet de loi 18 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*;
- projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)*;
- projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*;
- projet de loi 29 — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*;
- projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*;
- projet de loi 37 — *Loi modifiant le Code de la route (exigences en matière de rapports d'accident)/The Highway Traffic Amendment Act (Accident Reporting Requirements)*.

**Composition du Comité :**

- M. GOERTZEN;
- M. JENNISSEN;

- M. MAGUIRE;
- M. MARTINDALE;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. PEDERSEN;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WHITEHEAD;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

Le Comité a élu :

- M. NEVAKSHONOFF à la présidence;
- M. WHITEHEAD à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI remplace M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)* :

Ken Mandzuik

Association du Barreau du Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 37 — *Loi modifiant le Code de la route (exigences en matière de rapports d'accident)/The Highway Traffic Amendment Act (Accident Reporting Requirements)* :

Keith Atkinson, chef de police

Ville de Brandon

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N<sup>o</sup> 16)** — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment and Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 18)** — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'article 3 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :*

*Entrée en vigueur*

3            *La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.*

(N<sup>o</sup> 19) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 29) — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant le Code de la route (exigences en matière de rapports d'accident)/The Highway Traffic Amendment Act (Accident Reporting Requirements)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. WHITEHEAD, le rapport du Comité est déposé.

---

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations au Manitoba.

M. BRIESE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> TAILLIEU, M. WHITEHEAD, M<sup>me</sup> ROWAT, M. JENNISSON et M<sup>me</sup> DRIEDGER font des déclarations de député.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'amélioration de l'éducation et l'aide à la réussite des élèves sera examinée le mardi 14 juin 2011.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux pompiers et aux travailleurs paramédicaux/The Firefighters and Paramedics Arbitration Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD intervient. Sur la motion de M<sup>me</sup> TAILLIEU, le débat est ajourné.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>mcs</sup> les *ministres* HOWARD et ALLAN interviennent. Sur la motion de M<sup>me</sup> TAILLIEU, le débat est ajourné.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 47 — *Loi sur le Conseil consultatif de l'accessibilité et modifiant la Loi sur les achats du gouvernement/The Accessibility Advisory Council Act and Amendments to The Government Purchases Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M<sup>me</sup> TAILLIEU pour la reprise du débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M<sup>me</sup> BLADY interviennent. Sur la motion de M<sup>me</sup> MITCHELSON, le débat est ajourné.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 45 — *Loi corrective de 2011/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2011*.

Le débat se poursuit.

M. GERRARD intervient. L'Assemblée accorde à M<sup>me</sup> TAILLIEU le droit de parole pour la reprise du débat.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 48 — *Loi sur la planification et les affectations de biens-fonds concernant les emplacements scolaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Planning and Land Dedication for School Sites Act (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY intervient. L'Assemblée accorde à M. BRIESE le droit de parole pour la reprise du débat.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BJORNSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 24 — *Loi sur le financement de l'innovation/The Innovation Funding Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée accorde à M. BOROTSIK le droit de parole pour la reprise du débat.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BLAIKIE voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 46 — *Loi sur la protection du lac Winnipeg/The Save Lake Winnipeg Act*.

Le débat se poursuit.

MM. ALTEMEYER et GERRARD interviennent. L'Assemblée accorde à M<sup>me</sup> TAILLIEU le droit de parole pour la reprise du débat.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 49 — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu et le Code de la route/The Employment and Income Assistance Amendment and Highway Traffic Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée accorde à M<sup>me</sup> TAILLIEU le droit de parole pour la reprise du débat.

---

**Mardi 7 juin 2011**

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 27 — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien-canadien au Manitoba/The Manitoba Ukrainian Canadian Heritage Day Act*.

Le débat se poursuit.

M. MARTINDALE intervient. M. le *ministre* STRUTHERS exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et conserve, pour la reprise du débat, le droit de parole pour lui-même et, avec le consentement de l'Assemblée, pour M. SCHULER.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke